

Nidifications originales du Rougequeue noir (*Phœnicurus ochruros*)

En 1975, nous découvrons une petite population nicheuse de Rougequeues noirs à la gare Josaphat, située sur le territoire d'Evere. Le biotope se compose de vieux hangars de bois, à demi en ruines. Au cours de l'hiver 1976-1977, la majorité de ces hangars est détruite, ce qui supprime la totalité des endroits propices à la nidification.

Cependant, au printemps, des preuves de nidification sont obtenues (transport de matériaux fin avril, 3 juvéniles volants début juin). Par hasard, fin août nous trouvons l'emplacement de 3 nids dans un endroit original : des tampons creux de wagons de chemins de fer. Le nid est formé d'un entassement de brindilles, disposées sans ordre. Dans un des nids, repose un œuf non éclos d'un blanc immaculé.

Une nidification de ce type est déjà citée par P. Géroutet dans *Les passereaux d'Europe*, tome II, 1953.

G. et Th. VERHAEGEN	M. BAGUETTE
<i>Avenue des Clos, 5</i>	<i>Clos des Mouettes, 6</i>
<i>1030 Bruxelles</i>	<i>1030 Bruxelles</i>

Communiqué

AFFICHES DIDACTIQUES : « NOS PLANTES PROTÉGÉES »

L'arrêté royal du 16 février 1976, paru au *Moniteur* du 24 mars 1976, précise les mesures de protection légale prises en faveur de certaines espèces végétales croissant à l'état sauvage.

Quarante-six espèces individuelles ou familles botaniques sont depuis lors intégralement protégées. Vingt autres espèces sont protégées en ce qui concerne leurs organes souterrains. Pour huit espèces végétales enfin, le commerce et la cueillette sur une échelle industrielle, sont rigoureusement interdits.

Afin de présenter ces plantes totalement protégées aussi bien au grand public qu'aux personnes chargées de veiller à l'application de cet arrêté, l'Administration des Eaux et Forêts vient de publier deux grandes affiches didactiques en couleurs. Parmi les nombreuses espèces protégées, quarante ont été sélectionnées et réparties sur ces deux affiches.

Ces affiches sont distribuées par le Jardin Botanique National de Belgique, domaine de Bouchout, Brusselse steenweg à 1860 Meise.

Le prix est de 75 F par affiche, frais de port compris. Les personnes intéressées peuvent verser cette somme au numéro de C.C.P. 000-0265524-35, Jardin Botanique National, Patrimoine, 1860 Meise.